



Fédération Syndicale Unitaire
22 rue Malmaison – 93170 Bagnole
Email : fsu.nationale@fsu.fr - Site web : www.fsu.fr

Caroline Chevé
Secrétaire Générale

CC/NO/24.25/020

Madame Elisabeth Borne
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris

Bagnole le 4 mars 2025

Madame la ministre,

Notre fédération et ses syndicats ont porté avec force et constance l'impératif d'un programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) ambitieux. Nous avons travaillé en responsabilité depuis plusieurs mois pour que ce programme aboutisse. Il est un levier essentiel pour favoriser la connaissance et l'estime de soi, les relations saines entre les personnes et faire reculer les violences sexistes et sexuelles, les violences intrafamiliales comme les discriminations de genre.

Le programme d'EVARS, tel qu'il a été voté au CSE puis publié, mêle les dimensions éducative et citoyenne pour permettre aux élèves de se connaître, de connaître les autres mais aussi de grandir comme citoyen·ne éclairé·e dans la société complexe qui les entoure. Il s'inscrit donc pleinement dans les ambitions émancipatrices de l'École publique que nous défendons.

Nous savons aussi que ce programme est contesté par des groupuscules réactionnaires et l'extrême droite depuis plusieurs mois : distributions de tracts, menaces contre les directrices et directeurs d'écoles, les professeur·es, les chef·fes d'établissement, les infirmières et assistant·es de service social se multiplient. Ces contestations ont pris une nouvelle ampleur depuis la publication du programme d'EVARS : tracts mensongers, vidéos virales et truffées de *fake news* via les réseaux sociaux, pressions de parents d'élèves pour connaître les contenus des séances d'EVARS, pour y assister ou pour retirer leurs enfants de l'école, du collège ou du lycée ce jour-là, appel à une mobilisation le lundi 10 mars... Ces attaques sont graves et inacceptables. Elles visent des personnels parce qu'ils et elles font leur métier, mais elles visent aussi l'ambition émancipatrice de l'École et de ce programme : les anti-EVARS refusent d'ouvrir l'horizon des apprentissages des élèves et contribuent ainsi à la reproduction d'un ordre social dépassé et fantasmé, où la différence et l'altérité sont niées, où l'enfant est soustrait à des connaissances qui sont pourtant fondamentales pour qu'il grandisse, prenne conscience de son corps, de ses droits, de son rapport aux autres et devienne un·e citoyen·ne éclairé·e et tolérant·e. C'est une manière assumée de la part des réactionnaires et de l'extrême droite de saper les fondements de l'École publique et de la société.

Madame la ministre, nous attendons de vous une position claire et ferme de protection et d'accompagnement des personnels : aucun·e doit être menacé·e ou remis·e en cause parce qu'il ou elle fait son métier. Les élèves ont également droit à l'éducation et à la santé. Aucun·e élève ne doit être privé·e de ce droit sous prétexte d'autorité parentale, de croyances ou de choix culturels ou religieux.

.../...

Le ministère de l'Éducation nationale et ses représentant·es dans les académies et les départements doivent porter une voix forte et assumer l'existence et la mise en œuvre de ce programme. Il est aussi indispensable que l'État ne laisse pas prospérer des contrevérités qui sapent les fondements même de l'École publique, décrédibilisent la parole des personnels et la parole publique. Il nous semble indispensable que le ministère engage sans tarder une campagne d'information à destination des familles sur le contenu du programme en mobilisant différents canaux : papiers, réseaux sociaux, médias nationaux, etc.

Par ailleurs, la mise en œuvre de ce programme va inmanquablement contribuer à libérer la parole d'élèves victimes de violences intrafamiliales, de harcèlement, ou de violences sexistes et sexuelles. C'est une condition nécessaire, mais non suffisante, à la conjuration de tous les dénis profondément ancrés pour lutter contre les violences faites aux enfants et aux adolescent·es. Pour la FSU, il est indispensable d'engager une politique sur plusieurs années de renforcement des moyens humains notamment en personnels de vie scolaire, de psychologie, de santé et sociaux dans les écoles et établissements scolaires pour recueillir la parole des victimes et les accompagner : avoir les mots justes, les accompagner et les orienter dans leurs démarches. Cela implique donc aussi de sensibiliser, d'informer et de former tous les personnels de la communauté éducative sur cette question. Cela apparaît d'autant plus urgent et indispensable que les affaires récentes de pédocriminalité (Bétharram et procès Le Scouarnec) vont aussi, sans doute, contribuer à la libération de la parole d'élèves victimes.

Madame la ministre, face aux pressions politiques et idéologiques, l'École ne doit pas céder : éduquer et former les jeunes est un levier essentiel pour que les violences qui leur sont infligées soient évitées et pour qu'ils apprennent à vivre ensemble.

La FSU tient également, Madame la ministre, à mettre en copie de ce courrier vos homologues en charge de l'Agriculture et de l'Écologie, sachant d'une part qu'il leur revient de mettre en place l'EVARS dans les champs de compétences qui sont les leurs, pour l'une dans les établissements secondaires de l'enseignement agricole et pour l'autre dans ceux de l'enseignement maritime, et que d'autre part les personnels de ces établissements ne sont pas davantage exempt·es quant aux pressions évoquées.

Nous vous remercions par avance de votre réponse.

Nous vous prions de croire, Madame la ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Caroline CHEVÉ
Secrétaire Générale de la FSU



Copie à :

Madame la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Madame la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche